



Envoyé en préfecture le 26/11/2024  
Reçu en préfecture le 26/11/2024  
Publié le  
ID : 007-210703195-20241125-DELIB2024\_114-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

## COMMUNE DE LE TEIL

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION  
25/11/2024

Exercice : 29  
Présents : 21  
Absents : 3  
Votants : 26

Pour : 26  
Abstention :  
Opposition :

Quorum : 15

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le vingt-cinq novembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du dix-neuf novembre 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents (21) : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Curtius, Dersi, Faure-Pinault, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffé, Guillot, Jouve, Laville, Mazellier, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés avec pouvoir (5) : M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Gaillard (pouvoir à Mme Bayle), Mme Lorenzo (pouvoir à M. Gleyze), M. Mazeyrat (pouvoir à M. Peverelli), M. Michelon (pouvoir à M. Jouve).

Excusée sans pouvoir (1) : Mme Gaillard.

Absentes (2) : Mme Keskin, M. Vallon.

Secrétaire : M. Griffé.

#### **Objet : Sollicitation du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour l'installation de deux abris-bus, rue Frédéric Mistral**

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires, propose la prise en charge de la fourniture et la pose d'abris-voyageurs.

Afin d'améliorer le confort des usagers des transports scolaires organisés par la Région, il est proposé d'accepter cette proposition pour deux abris-bus qui serait implantés rue Frédéric Mistral (Lycée Xavier Mallet).

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

**ACCEPTE** la pose de deux abris voyageurs à l'arrêt situé rue Frédéric Mistral (Lycée Xavier Mallet).

**AUTORISE** le Maire à déposer les demandes de subventions, ainsi qu'à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme

Le Maire,

  
Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,



Gérard GRIFFE